N° 364 — 22e Année

LE NUMERO CINQ CENTIMES

Vendredi 30 Décembre 1910

REDACTION :
ROUBAIX, 26, Richard-Lenoir, 13, près du théâtre du Fontenoy. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 15)
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. » —

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 15-78
A LILLE : N° 97

L'Année de la Comète et la Leçon des événements

L'année calamiteuse touche à son terme ; après avoir débuté par les inondations du bassin de la Seine, elle s'est terminée par les désastres de la vallée de la Loire, après avoir été marquée, dans l'intervalle, par la grève des chemins de fer. L'année de la comète laissera derrière elle de fâcheux souvenirs ; et tous les dommages occasionnés par les forces de la nature ou par les conflits du travail ne sont pas réparés, toutes les blessures ne sont pas cicatrisées.

Il est banal de répéter que la leçon des événements de 1910 ne doit pas être perdue. L'appel à la prévoyance nationale a retenti de toutes parts. Aucun propagandiste par la parole ou par la plume n'a failli à son devoir. L'opinion publique est au même diapason que les journaux et le Parlement.

Le double arrêt de la vie économique, dû à des causes dissemblables, a provoqué un émoi durable. Et la même conclusion se dégage, avec une force grandissante, des faits accidentels qui ont porté une si grave atteinte aux intérêts du pays tout entier, dont toutes les fractions, territoriales et professionnelles, sont solidaires dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Au lieu de recourir à des palliatifs d'une efficacité douteuse, au lieu de procéder par petits paquets, c'est par des moyens décisifs et des mesures d'ensemble que le retour de ces perturbations pourra être évité.

Un programme large, complet, méthodique, de défense contre les inondations ne sera pas limité à cet objet ; il fera coup double en donnant pas surcroît satisfaction aux uns en donnant par surcroît satisfaction aux producteurs et aux négociants, impatients à bon droit de voir se renouveler et s'amplifier notre outillage national.

Aussi bien, les enseignements de l'étranger, ceux de l'Allemagne industrielle et commerciale, sont-ils de plus en plus démonstratifs et saisissants. La concurrence économique n'a pas de moindres exigences que la défense nationale, et les dépenses qu'elle nécessite, loin d'être stériles, ne tardent pas à se traduire en bénéfices.

De tous les problèmes posés devant la démocratie française, aucun n'égale en importance celui de la richesse publique, car celui-ci, une fois résolu, aide à solutionner tous les autres. L'accomplissement d'un vaste plan d'assurances sociales contre la maladie, contre l'invalidité, contre le chômage a pour point de départ et pour support une ère de prospérité qui rende faciles et supportables tous les sacrifices.

C'est pourquoi les travailleurs conscients devraient être les premiers à répudier la grève, à flétrir les actes délictueux de sabotage, qui paralysent la production et ébranlent le crédit ; ils ont le même intérêt que les employeurs à la paix sociale, dont ils ressentent les bienfaits en accroissement de mieux-être.

Mais, parce que des menées anarchistes retardent la réconciliation du capital et du travail, fondée sur un meilleur régime contractuel, il ne convient pas de s'effarer et de perdre tout espoir d'entente. La démocratie laborieuse traverse une crise dont la raison sortira victorieuse.

Seulement, n'allons pas nous imaginer que la contrainte ait une action indéfinie. On n'a pas manqué de faire appel, dans la discussion du Sénat sur l'Ouest-État, aux relations confiantes qui doivent exister entre les administrations et leur personnel. La confiance ne se décrète pas ; elle ne s'impose pas ; elle découle des actes ; elle est une résultante.

Il n'est pas douteux qu'il cet égard l'indulgence et la générosité feront beaucoup pour pacifier les esprits. Le gouvernement ne le méconnaît pas, le président du Conseil a fait les déclarations les plus rassurantes, il ne laissera personne aller à l'encontre de ses intentions généreuses.

Tous les incidents s'enchaînent, et, dans le cas particulier du verdict de Rouen qui va lui être soumis, le Président de la République, dont la vaillance d'esprit et la noblesse de caractère dépassent tout éloge, n'aura qu'à écouter la voix de son cœur pour être applaudi par tous.

Aucune pression, aucune intimidation n'entraîneraient les pouvoirs publics vers la clémence, si des raisons de justice et d'humanité ne l'avaient préparée, ne l'avaient motivée. Il n'est pas toujours exact de prétendre que la bonté énerve l'action répressive ; une parole de pardon, un geste de fraternité ramènent le calme, restaurent la confiance qu'un déploiement de rigueurs est impuissant à obtenir.

Il est temps que cesse sur tous les réseaux de chemins de fer, et notamment sur le Nord et l'Ouest, l'état de paix armée. La rébellion sournoise est la pire de toutes, parce qu'insaisissable ; elle n'est pas digne des cheminots, dont le loyalisme traditionnel a longtemps été proposé en exemple à d'autres corporations.

Aux Compagnies et aux agents et employés de chemins de fer d'y mettre respectivement du leur. Le public est obsédé de querelles dont il supporte les conséquences et dont il paie les frais ; il attend avec une impatience irritée que prenne fin la crise des transports ; il accueillera la reprise d'un trafic normal avec une satisfaction sans mélange, surtout s'il est convaincu que de pareils faits ne se renouvelleront plus.

L'arbitrage du gouvernement doit être effectif et souverain. L'opinion entière lui fait le plus large crédit pour que soit au plus tôt aboli le souvenir d'un passé désastreux.

En cette fin d'année calamiteuse, il est bon que, dans la mesure légitime où elle doit s'exercer, la conciliation fasse disparaître les dernières malentendus et extirpe les derniers vestiges de mécontentement et d'hostilité. C'est l'intérêt des Compagnies, des travailleurs, des voyageurs, du public qui l'exige impérieusement.

Puisqu'un statut nouveau a été élaboré et va être discuté, puisqu'un important projet sur la rétroactivité des retraites a été déposé, les cheminots ont l'assurance que rien ne sera négligé pour que leur condition matérielle et morale ne subisse pas le contrecoup d'une grève regrettable et néfaste.

Ce n'est pas uniquement par sympathie pour les cheminots que leur cause rencontre tant d'ardents avocats, parmi ceux-là mêmes qui ont le plus blâmé leur défaillance récente, c'est aussi parce que le rétablissement complet de la circulation des personnes et du transport des marchandises par voie ferrée importe essentiellement à la vie économique, à l'existence nationale. L'arrêt des chemins de fer, de la batellerie, quelle qu'en soit la cause, — ou même leur fonctionnement amoindri, — retentit au cœur de la nation et paralyse tous ses organes.

Aussi, dans les vastes perspectives d'avenir et de vitalité de la République, tous les esprits prévoyants s'accorderont à placer au premier rang des travaux et des dépenses de premier établissement les opérations de grande envergure, grâce auxquelles les ressources de l'outillage national de transports seront augmentées en vue de faire face à toutes les éventualités, même exceptionnelles.

Cette prévoyance à long terme a été celle de M. de Freycinet en 1878, à l'aube de la République ; elle n'a cessé d'inspirer la politique de Gambetta, celle de Jules Ferry, celle de Waldeck-Rousseau, qui, par ses collaborateurs Millerand et Pierre Baudin, avait projeté de renouer la tradition de 1878 par la conception et l'exécution d'un grand et fécond programme de travaux publics.

Puisse l'année 1911 qui va s'ouvrir être à l'abri des accidents de l'année de la comète ! Puisse-t-elle aussi être profitable à cette renaissance économique, trop longtemps différée, qui verra se grouper et se coaliser les efforts, publics et privés, les bonnes volontés, patronales et ouvrières, pour un meilleur aménagement et un plus grand rendement des forces françaises et de l'activité nationale.

PAUL STRAUSS,
Sénateur de la Seine.

Les Pionniers de l'Air

Laffont et Pola, les deux victimes de l'accident mortel d'Issy-les-Moulineaux

Les aviateurs, soldats de l'armée nouvelle des conquérants de l'air, sont pareils aux enthousiastes de la vieille armée d'autrefois — et de la jeune armée de demain.

Pour un, pour deux qui tombent au champ d'honneur de la science aéronautique, dix se remettent en ligne.

Avant-hier, mourraient dans les circonstances que nous avons dites, Laffont et Pola, et aussitôt, repartaient à la conquête de l'air — ainsi qu'on va le voir— de nouveaux aventuriers, dans le plus noble sens du mot.

Chute mortelle à Berlin ?

On annonce qu'au camp de Johannisthal un aviateur militaire aurait fait une chute mortelle, mais l'autorité militaire allemande refuse tout détail et dément la nouvelle, prétendant que la publicité des accidents décourage les autres aviateurs.

⁂

Malgré la mort de Cecil Grace

d'autres aviateurs veulent encore traverser la Manche

L'aviateur Loraine, qui devait partir mercredi matin d'Eastchurch, pour tenter la traversée de la Manche, n'a pu partir, parce que son moteur n'était pas au point. Il avait l'intention de partir hier.

Mr Cresswell comptait aussi partir de Douvres hier matin, probablement sur l'aéroplane de Grahame White, qui, sur les conseils de son médecin, a renoncé à disputer le prix du baron de Forest.

L'aviateur Loraine a pris son vol de l'île Schepney, peu après dix heures du matin, se dirigeant vers la France. Un vapeur le convoyait.

Le départ interrompu

L'appareil a capoté. — Lauraine est indemne

Londres, 29 décembre.

Les journaux publient des dépêches d'East-Church (île de Sheppey), d'après lesquelles l'aviateur Laraine aurait endommagé son appareil au cours d'un vol préliminaire.

C'est au moment où il reprenait contact avec le sol que l'aéroplane de Laraine a capoté. L'aviateur est indemne.

⁂

Ce n'était pas Cecil Grace

(De notre correspondant particulier de Bruxelles)

Bruxelles, 29 décembre.

Le cadavre trouvé sur la plage de La Panne n'est pas celui de l'aviateur Cecil Grace. Il s'agirait d'un jeune homme des environs de Dunkerque.

Lanser part pour Bruxelles

L'aviateur Lanser, accompagné de son passager, M. Panier, est parti pour Bruxelles, à 9 heures 27, hier matin.

Il est passé sur Compiègne, à 11 heures.

Après avoir fait un virage au-dessus de la gare de cette ville, l'aviateur a continué sa route.

L'Aéro-Club de Bruxelles a reçu un télégramme annonçant que Lanser a atterri à Saint-Quentin, à 11 heures 50, et est reparti à midi 45.

L'Exécution de Favier et Les bruits qui courent

LILLE S'ÉMEUT ET S'AGITE AUTOUR D'UNE DÉCISION QU'ON IGNORE

Sommes-nous à la veille de l'exécution de Favier ? Bien malin celui qui pourrait en donner la certitude. Les nombreuses nouvelles qui circulent à ce sujet présentent toutes tant d'invraisemblance qu'il paraît bien difficile d'y ajouter quelque créance.

Tout le monde se prétend bien informé et jamais à la veille du dénouement d'une affaire criminelle quelconque on n'a constaté dans le public une curiosité aussi vive.

Depuis trois jours, le crime de la rue des Postes a repris un regain d'actualité. On remarque même de l'énervement et nos concitoyens ne s'abordent plus qu'en se disant : « Eh bien, Favier..., c'est pour bientôt ».

Certains même vous confient avec une certaine assurance que les bois de justice sont arrivés en gare Saint-Sauveur, que M. Deibler a fait retenir sa chambre, etc.

L'émotion qui s'était révélée au cours de ces dernières journées s'est encore accentuée dans la journée d'hier à la suite d'informations lancées par plusieurs agences.

LA TOILETTE DE LA GUILLOTINE

L'une d'elles dit notamment que la guillotine a été nettoyée et essayée mercredi dans son hangar de la rue de la Folie-Regnault, et que par conséquent elle doit bientôt partir ; l'autre plus précise affirme que le recours en grâce de Favier a été rejeté et que le bourreau a reçu l'ordre de préparer sa sinistre machine.

Voici d'ailleurs le texte de cette dépêche :

« Le recours en grâce de Favier vient d'être rejeté. L'exécution sera faite sous peu. Deibler a fait hier (mercredi) la toilette de la guillotine.

Un de nos confrères de Paris publie même les lignes suivantes :

« Mauvaise nouvelle... Pour qui ?... Est-ce pour Favier, l'assassin du garçon de recettes, condamné à mort, à Lille, et dont le recours en grâce vient d'être rejeté ? Nous ne tarderons pas à le savoir.

« Toujours est-il que M. Deibler, hier (mercredi), a fait la toilette de la guillotine. Accompagné de ses aides, il est venu passer une partie de l'après-midi sous le hangar de la rue de la Folie-Regnault. Il a procédé à une visite minutieuse de la sinistre machine, l'a lavée, graissée, nettoyée.

AUTOUR DE LA VEUVE

Qu'y a-t-il d'exact dans ces récits ? Sont-ils vrais ou tout simplement faux ?

Il est impossible de répondre à une pareille question. En effet, tandis que les agences qui ont lancé la nouvelle confirment le rejet du recours de Favier, d'autres démentent l'information d'une façon très catégorique et déclarent qu'elle est tout à fait prématurée.

— La commission des grâces, disent-elles, a tenu une séance exceptionnelle mercredi soir, mais ce n'était nullement pour statuer sur la demande de commutation de peine. En cette séance, elle a examiné le cas de Durand, le condamné à mort de Rouen, et c'est tout.

Quant à la toilette de la guillotine, c'est un fait auquel il convient de ne pas attacher une très grande importance.

« On avait attaqué la guillotine, ajoutent les mêmes agences, en vue de la visite d'une mission chinoise qui s'intéresse à la manière dont les exécutions se font dans notre pays ».

Ces déclarations sont d'ailleurs confirmées par l'information qu'un de nos confrères parisiens publiait dans son numéro de jeudi matin :

« Le quartier de la Roquette, disait-il, a été mis en émoi hier, à deux heures de l'après-midi. L'arrivée de M. Deibler et de plusieurs de ses aides au sinistre hangar de la guillotine avait été, en effet, signalée par des habitants de la rue de la Folie-Regnault.

« On a pensé aussitôt qu'une des exécutions qui doivent avoir lieu était fixée pour demain, mais, renseignements pris, il n'en est pas question pour le moment.

La mission judiciaire chinoise était venue visiter le hangar où, en sa présence, le sinistre instrument a fonctionné à plusieurs reprises.

Après avoir assisté au montage et démontage de la machine et ajouté les diverses explications qui leur furent fournies, les membres de la mission se retirèrent ».

Quoi qu'il en soit, il est bien difficile d'avoir une opinion et on se demande si le recours de Favier a été ou n'a pas été rejeté.

AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Au ministère de la Justice, on se refuse absolument à dire quoi que ce soit et il est impossible de savoir si les membres de la commission des grâces s'étaient réunis, à quel moment ils se réuniraient, ni à quel point en était l'affaire Favier.

— Les réunions de la commission des grâces, dit-on simplement, ont lieu le mercredi et le vendredi, mais leurs délibérations doivent rester secrètes.

L'issue de cette affaire est sans doute très proche, mais il convient cependant de se méfier quelque peu des bruits mis en circulation.

AU PALAIS DE JUSTICE

C'est par les dépêches affichées dans les banques, vers dix heures du matin, que les magistrats ont appris que la commission des grâces s'était réunie mercredi et avait, selon l'information, rejeté le recours de Favier.

— Les décisions de la commission des grâces, nous a dit l'un d'entre eux, ne sont pas communiquées au Parquet, et ce n'est qu'au moment de l'exécution que nous serons officiellement avisés. D'ailleurs en l'occasion rien n'est définitif, car le Président de la République doit encore se prononcer. Il est vrai qu'il est de coutume presque constante que le Président adopte l'avis de la commission des grâces.

A DOUAI

Au Parquet général à Douai, il ne semble pas qu'on soit au courant de la décision de la commission des grâces.

Me Dubron, le défenseur de Favier, ne serait pas à Douai en ce moment.

AUTOUR DE LA MAISON D'ARRÊT

Dès l'apparition des dépêches annonçant le rejet du recours de Favier, les curieux se sont précipités en foule vers la prison, à la recherche de nouvelles.

Les habitants du quartier recurent de nombreuses visites d'amateurs de sensations rares qui leur proposaient jusqu'à deux cents francs pour la location d'une seule fenêtre ; ces offres furent d'ailleurs acceptées.

Pendant une grande partie de la nuit, de nombreux jeunes gens ont stationné devant la maison d'arrêt, attendant l'arrivée de la « Veuve ». Celle-ci ne vint pas.

FAVIER NE DORT PLUS ET PLEURE

Favier, qui depuis quelques jours se renferme dans un mutisme obstiné, refusant de répondre aux questions de ses gardiens, ne dort plus maintenant. Ses nuits sont agitées et comme s'il entrevoyait déjà sa fin prochaine, il pleure parfois pendant des heures entières.

PETITS PAPIERS

Le Retour de l'Aiglon

« Au peuple français !...

« Français !... ».

Ainsi commence un petit tract à la machine à écrire présentement adressé à toutes les rédactions de France et de Navarre.

On dirait un manifeste impérialiste, un ordre du jour à la Napoléon Ier.

C'est, effectivement un appel bonapartiste.

On ne nous y annonce pas encore le retour prochain de l'héritier de César. Il faut ménager les effets et sérier les tentatives. Mais on y convie le bon peuple de France à faire campagne pour le retour parmi lui des cendres du roi de Rome.

Il faut parfer de ces choses avec le respect dû aux morts. Mais, tout de même, ne trouvez-vous pas saugrenu ce projet de réclamer à l'Autriche le corps du fils de Marie-Louise ?

De ce que Louis-Philippe ait, par politique, ramené de Sainte-Hélène le cercueil du père pour le placer au Panthéon, s'ensuit-il que nous devions demander à l'empereur François-Joseph — pour ce moins étonné — d'y mettre avec nous, le fils côte à côte.

Quoi ! l'on irait remuer cette pincée de poussière et tirer de l'oubli un passé douloureux !

A-t-il, celui dont vous voulez ramener les restes en France, ajouté quelque lustre à notre gloire ou s'est-il signalé à la reconnaissance de l'humanité par quelque bienfait ?

Ces derniers jours tombait devant l'ennemi, sur le sol africain, un modeste qui était aussi un héros. Lorsque, au vieux père et à la vieille mère du colonel Moll, le gouvernement français demanda que la pierre funéraire s'élevât dans l'Ouadai comme, en quelque manière, un jalon de la civilisation et un témoignage de notre valeur, ce vieux père et cette vieille mère répondirent : « Nous l'avions donné à la France, nous le lui donnons une seconde fois ! »

La France devait beaucoup au colonel Moll. Elle ne doit, à celui qui fut autant qu'elle la victime du despote, qu'un souvenir mélancolique. Et quand on supposerait que la campagne se prépare derrière celle qu'on avoue, on ne voit pas qu'il y ait raison de troubler le repos de deux morts, — dont l'un ne nous fut rien, dont l'autre nous fut trop.

CH. DE LA RUE.

A L'ÉLYSÉE

Hier après-midi, à deux heures, le Président de la République, accompagné de M. Raimondeau, secrétaire de la présidence, a rendu à M. Antonin Dubost, président du Sénat, la visite que celui-ci lui avait faite à l'occasion de la clôture de la session parlementaire.

Le Président de la République a reçu hier à quatre heures, avec le cérémonial habituel, le nouveau ministre plénipotentiaire de la République Argentine, M. Larreta, qui venait lui présenter ses lettres de créance.

On sait que M. Larreta remplace à Paris M. Ernesto Bosch, appelé comme ministre des Affaires étrangères à Buenos-Ayres, où il a pris, il y a quelques semaines, possession de ses nouvelles fonctions.

Enfin, à cinq heures, le Président de la République a reçu El Mokri, ambassadeur du sultan du Maroc, qui lui a remis la grand-croix de l'ordre hafidien, en lui présentant ses vœux à l'occasion de la nouvelle année.

ÉCHOS

Le Cinématographe et la Police.

La police de Prague vient de trouver un nouvel auxiliaire précieux dans le cinématographe. Le chef de la police y propose, en effet, de projeter sur la toile entre les tableaux et scènes comme on fait pour certains articles de réclame, les portraits des malfaiteurs recherchés.

Quelle est la valeur de cette innovation ?

Au Parquet, on estime que peut-être ce procédé pourrait être employé. Mais il faudrait créer un service spécial.

Un inspecteur de la sûreté, de son côté, déclare que ce nouvel auxiliaire des recherches serait bon si, au moment de l'arrestation d'un individu, on le photographiait à l'aide du cinématographe, tout comme les procédés de photographie employés par l'anthropométrie. Dans ces conditions, le film de l'individu ainsi pris sur toutes les coutures pourrait être reproduit et projeté en France et à l'étranger. Présenté au public dans des séances de cinématographe, on recueillerait sans doute de précieuses indications qui pourraient aider à la recherche du criminel.

Ajoutons, toutefois, que ce n'est là qu'un projet. Seul, M. Bertillon pourrait dire la valeur que l'on pourrait attacher à cette innovation.

Le dernier pour chapeaux de dames.

On vient d'abattre au square Louvois, un peuplier devenu gênant, arbre historique, pourtant, même une manière de survivant puisque c'était le dernier des arbres de la Liberté plantés à Paris en 1848.

Or, il paraît que le bois de peuplier est fort apprécié pour la confection des boîtes à chapeaux de dames.

C'est donc un fabricant de ces boîtes spéciales qui s'est rendu acquéreur du tronc de peuplier, du beau tronc de l'arbre de la Liberté de 1848.

Ainsi va le monde...

M. Ceccaldi et le Barreau

M. Ceccaldi, député de l'Aisne, avocat stagiaire à Paris, avait demandé son inscription au tableau des avocats. Le conseil de l'Ordre la refusa, estimant que M. Ceccaldi n'était pas venu assez souvent le samedi signer la feuille de présence — seule obligation à laquelle aient tenus les stagiaires. M. Ceccaldi fit appel de la décision du conseil de l'Ordre, et hier, la première chambre de la Cour a confirmé l'arrêté du Conseil. M. Ceccaldi restera stagiaire un an encore.

Me Joseph Ménard plaidait pour M. Ceccaldi.

Le Choléra ne serait pas à Paris

Nous avons signalé hier la mort inquiétante, à Paris, d'une personne, et la maladie de deux autres qu'on craignait être atteintes du choléra.

La préfecture de police a communiqué une note dans laquelle elle déclare que jusqu'à plus ample informé, il ne semble pas qu'il s'agisse d'une maladie contagieuse.

D'autre part, M. Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur, dit :

— Seule l'analyse bactériologique peut permettre de dire s'il y a choléra. Il nous a été signalé récemment quatre morts suspectes à Paris. On croyait que les malades avaient succombé au choléra. L'analyse bactériologique a permis de conclure négativement. Je puis vous certifier que l'administration ne cacherait pas qu'un cas de choléra ait été constaté ; mais, sur contre, elle ne veut déclarer un fait semblable qu'en toute certitude.

TEMPÊTE DE NEIGE

DANS L'AIN

Une violente tempête de neige s'est abattue sur Gex.

Amoncelée par places en énormes tas, la neige rend les communications très difficiles entre les communes.

Les chasse-neige sont impuissants à ouvrir un passage.

Les tramways de Gex à Ferney, courrier du Jura, par le sol de la Faucille, ne peuvent faire leur service.

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Villages isolés

La tempête continue dans le Roussillon, on signale de nombreux dégâts.

La ville de Perpignan a été en partie privée de lumière.

Les trains ont subi des retards. Les communications télégraphiques sont difficiles.

Dans les cantons montagneux, le froid est très rigoureux ; le thermomètre est descendu jusqu'à 20° au-dessous de zéro.

Certains villages sont isolés complètement.

DANS LA HAUTE-LOIRE

La neige, qui est tombée ces jours derniers sur la région, a été amassée par le vent dans les tranchées de la voie ferrée, et mercredi la circulation des trains entre Yssingeaux et Rencoules a été interrompue.

MORTS DE FROID DANS L'EST

Le froid a fait deux victimes à Epinal. Le manœuvre Constant Lothe est mort sur la route et l'agent de police Augustin Vautrin a succombé dans la cour extérieure de la gare, où il était de service.

Le PROGRÈS DU NORD et l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING répondent gratuitement par la voie du journal à toute demande de renseignements concernant les acc

Nouveaux Légionnaires

LA PROMOTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Une indiscrétion a permis à un ami du « Matin » de jeter un coup d'œil sur la promotion de janvier dans la Légion d'honneur au titre du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, au moment où la liste revenait de la grande chancellerie. Il y a relevé les noms suivants, dont le choix honore autant les promus que le goût équitable de M. Maurice Faure.

Au grade de commandeur : M. Gabriel Fauré, directeur du Conservatoire.

A celui d'officier : MM. Jean Ajalbert, conservateur de la Malmaison ; Pierre Wolff, l'auteur applaudi du « Secret de Polichinelle », des « Marionnettes » et du « Ruisseau » ; et Emile Bourgeois, directeur de la manufacture de Sèvres.

A celui de chevalier : Mme Judith Gautier, dont il est superflu de présenter les titres (qui n'a lu le « Collier des Jours », « le Dragon Impérial » et tant d'œuvres exquises ?) ; MM. Jules Tronhat, le fidèle secrétaire de Sainte-Beuve ; G. Rivollet, l'auteur des « Phéniciennes » ; Edouard Rister, un de nos grands virtuoses du piano ; Eugène Le Mouel, le poète breton aux vers attendris ; enfin le célèbre baryton Melchissédec, professeur au Conservatoire, et M. E. Samson, architecte notoire.

Un ballon Allemand en Belgique

Un ballon sphérique, monté par quatre officiers, est venu atterrir mercredi près de Marche, dans le Luxembourg belge.

L'aérostat était parti le matin de Dusseldorf. Les officiers prussiens ont dégonflé leur ballon, puis l'enveloppe et la nacelle ont été expédiées par chemin de fer dans une localité de la Prusse Rhénane.

TERRIBLE CYCLONE aux Iles Canaries

On signale beaucoup de Morts

Des dépêches de Ténériffe annoncent qu'un terrible cyclone vient de dévaster l'île de la Gomera ; les dégâts sont considérables, 400 familles sont sans abri. Dans la vallée de Hermira, s'est effondrée une maison dans laquelle s'étaient réfugiées une cinquantaine de personnes, fuyant devant l'ouragan.

Jusqu'à présent, on a retiré 22 morts et de nombreux blessés. D'autres maisons se sont effondrées.

La T. S. F. et notre empire africain

L'heure approche où, par l'intermédiaire de la tour Eiffel et de la T. S. F., Paris se trouvera relié avec les points de notre empire africain les plus éloignés.

On a fait procéder ces temps derniers, à des essais de T. S. F. entre le poste de Fort-Delsal, près d'Alger, et les postes de l'Extrême-Sud algérien : El-Biod, Kréhara, Mecheria, Colomb-Bechar.

Ces installations, déclare le « Bulletin de l'Afrique Française », quoique rudimentaires, ont fourni des résultats absolument concluants, démontrant que les puissantes courants telluriques, fréquents dans le désert, ne gênaient nullement, en général, la propagation des ondes hertiennes.

En conséquence, le service compétent va poursuivre méthodiquement ces études à El-Goléah, puis plus au Sud.

On peut prévoir la prochaine réunion de nos postes extrêmes du Centre africain avec l'Algérie.

L'étude de la pose d'une ligne télégraphique aérienne se poursuit d'ailleurs parall